

Procès Khalifa au tribunal de Blida  
**L'avocat brandit la  
présomption d'innocence**

Page 2

Plusieurs foyers détectés à travers le pays  
**Fièvre aphteuse,  
le retour**

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3557 - Mercredi 6 mai 2015 - Prix : 10 DA

Lutte contre la drogue

**Les opérations  
de saisie se  
multiplient**

Page 24



Le Premier ministre libyen en visite en Algérie

**L'enjeu sécuritaire au cœur des relations algéro-libyennes**

Page 3

**Les alliés du régime syrien seraient-ils en train de l'abandonner ?**

Par Mohamed Habili

**S**i plus de quatre années d'une guerre en apparence civile, mais régionale dans son essence, ne se sont toujours pas traduites par la chute du régime syrien, cela ne tient pas à la capacité de résistance de son armée, ni même au soutien populaire dont il pourrait encore disposer, mais bien au fait que ses ennemis n'ont pas réussi pendant tout ce temps à l'isoler dans la région et sur la scène internationale. S'ils avaient pu le faire, il y a longtemps que le régime serait tombé. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer à l'exemple libyen, où Kaddafi n'a pas tenu plus de quelques mois sous les bombes de l'aviation de l'Otan et le harcèlement au sol entretenu par la cinquième colonne. Les choses ne se seraient pas passées aussi facilement s'il avait eu des alliés dans la région et dans le monde. On peut même tirer de cet exemple, bien qu'il paraisse un cas unique, une sorte de théorème : un régime, en particulier s'il est arabe, qui s'est laissé isoler est en grand danger quand bien même il semblerait sur le moment tout à fait stable et en paix avec le reste du monde. Une coalition pourrait être en train de se former contre lui sans qu'il s'en rende bien compte, ou qu'il aurait tendance à ne pas prendre au sérieux. Si le régime syrien n'est toujours pas tombé, c'est grâce à ses alliés, et notamment à l'Iran et à la Russie.

Suite en page 3

Confédération générale du patronat CGP-BTPH

**Le «favoritisme» des opérateurs étrangers dénoncé**



Avec des entreprises algériennes du bâtiment non performantes et non pertinentes, une main-d'œuvre non qualifiée, des études bâclées et coûts de réalisation de projets de bâtiment non maîtrisés, le secteur du BTPH en Algérie vit actuellement une période des plus difficiles. C'est le constat amer que ne manquent pas souvent de dresser les professionnels de ce secteur. Lire page 2

Le FMI appelle à la diversification

**Croissance hors hydrocarbures de l'Algérie de 4,8% en 2015**

Page 5

Goncourt du premier roman

**L'écrivain Kamel Daoud remporte le Prix**

Page 13

## Affaire du décès de Ramzi Mestfaoui Sit-in de parents d'élèves à El-Biar

**COLÈRE**, consternation et dépit étaient perceptibles mardi lors d'un sit-in organisé devant l'école primaire Moulay Hanine d'El-Biar, sur les hauteurs d'Alger, en hommage à la mémoire de Ramzi Mestfaoui, 11 ans, décédé jeudi dernier, selon des témoins, après avoir été roué de coups à la sortie de l'école. Des centaines d'habitants du quartier d'El-Biar ont participé à ce sit-in organisé près du siège de la commune et de l'établissement primaire Moulay Hanine d'El-Biar, ou était scolarisé Ramzi Mestfaoui. Les parents du regretté Ramzy étaient là, soutenus dans leur deuil par les amis, les voisins, et les parents des élèves de l'école Hanine. Selon les témoignages recueillis auprès de ses camarades de classe, le décès de Ramzy faisait suite à une altercation avec un camarade de classe. «*L'agresseur n'est autre que le père du camarade de classe de Ramzi. Après avoir été roué de coups de poings au sous-sol de la place Kennedy (El-Biar), le petit garçon s'était traîné jusqu'à son domicile, et vu son état de santé se dégrader*», a confié à l'APS la mère de l'enfant. Ramzi Mestfaoui, âgé de 11 ans, a été inhumé vendredi en présence d'une foule nombreuse venue compatir à la douleur de ses parents. L'affaire a été confiée à la Sûreté de la circonscription administrative de Bouzaréah pour enquêter sur les circonstances de cette mort tragique. Une conférence de presse sur cette affaire devait être donnée mardi vers 17h00 au tribunal de Bir Mourad Raïs. Elle portera notamment sur la première phase de l'instruction de ce dossier. **R. N.**

## BAC 2015 Benghebrit encadre les encadreurs

**LA MINISTRE** de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé mardi à Alger que la crédibilité des examens du baccalauréat restait liée à l'engagement de tout un chacun et au strict respect de la loi. Le succès de l'examen du baccalauréat restait «tributaire du degré de mobilisation et de vigilance des ressources humaines et la crédibilité des examens notamment le baccalauréat était liée à l'engagement de tout un chacun et au strict respect de la loi, a indiqué M<sup>me</sup> Benghebrit qui présidait l'ouverture du colloque de formation des chefs de centre de collecte et de correction et des présidents des commissions d'observateurs chargés du déroulement des examens du baccalauréat 2015. Elle a estimé important de «prendre toutes les mesures énoncées par le règlement qui régit le déroulement des examens officiels dans le but de garantir leur succès», précisant que la mobilisation des personnels durant le déroulement des examens «ne suffit pas à elle seule pour assurer le succès de cet événement important». «Il est important d'assurer la formation des intervenants notamment en ce qui a trait au comportement à adopter et au rôle à assumer en cette conjoncture», a-t-elle poursuivi. D'autre part, M<sup>me</sup> Benghebrit a souligné l'importance de ce «devoir professionnel» à savoir la formation de l'ensemble des intervenants dans le déroulement des examens nationaux considérés, selon elle, comme une «étape importante pour nos enfants après une année d'efforts encouragés en cela par leurs parents et enseignants». **Dalil M./APS**

## Confédération générale du patronat CGP-BTPH

# Le «favoritisme» des opérateurs étrangers dénoncé

■ Avec des entreprises algériennes du bâtiment non performantes et non pertinentes, une main-d'œuvre non qualifiée, des études bâclées et coûts de réalisation de projets de bâtiment non maîtrisés, le secteur du BTPH en Algérie vit actuellement une période des plus difficiles. C'est le constat amer que ne manquent pas souvent de dresser les professionnels de ce secteur.

Par Louiza Ait Ramdane

**A**bdelmadjid Dennouni, président de la Confédération générale du patronat (CGP-BTPH), n'a pas manqué de faire état, une nouvelle fois, sur des problèmes ayant tendance à freiner l'évolution du secteur et la contribution des opérateurs privés à la réalisation des programmes de construction de logements. De prime abord, il dénonce le «favoritisme» dont jouissent, d'après lui, les opérateurs étrangers opérant en Algérie, lesquels disposeraient de centrales à bétons et bénéficieraient d'un accès privilégié aux cimenteries, «ce qui n'est pas autorisé aux entreprises algériennes». Il dénonce également la «concurrence déloyale» et la participation des entreprises étrangères dans le secteur du BTPH en Algérie. L'invité de la radio citera également des contraintes ayant trait, notamment au manque de moyens et de la main-d'œuvre qualifiée dans le secteur. «L'entreprise algérienne a besoin d'outils de production et de méthodes de gestion modernes pour réduire les délais de réalisation et améliorer la qualité des constructions», a souligné le président de CGP-BTPH. Pour lui, l'outil national de réalisation «ne dispose pas de moyens appropriés et des facilitations pour réaliser une grande partie du programme national de logements». Par ailleurs, l'orateur affirme que les entreprises nationales sont disposées à accroître et développer leurs capacités de production afin d'améliorer leur contribution à la réalisation du programme public du BTPH pour peu que les



pouvoirs publics garantissent les conditions nécessaires à l'amélioration de leur environnement notamment leur donner les mêmes avantages que les entreprises étrangères. De ce fait, le président de CGP-BTPH, appelle les autorités concernées à revoir cette politique. «L'opérateur étranger pourra ramener de la main-d'œuvre de l'étranger alors que le même avantage n'est pas permis pour l'opérateur national», a-t-il regretté. Dans son intervention, Abdelmadjid Dennouni a accusé des opérateurs d'importer de grosses quantités de ces produits, pour faciliter, soutient-il, les exportations frauduleuses de devises. Toutefois, il signale que l'institution par l'Etat d'une régulation des importations de ces maté-

riaux, a déjà permis de réaliser une économie de 500 millions de dollars. Aussi, l'invité avance que les énormes investissements consentis dans le secteur du BTPH devraient permettre, dans une première phase, d'économiser pour environ 2 milliards de dollars d'importations. Les quantités de ciment ramenées au pays se chiffrent, selon l'intervenant, à quelque 4 millions de tonnes et à 30 à 40% la couverture par l'importation des besoins nationaux de fer à béton, dont il précise que la remise à niveau de l'aciérie d'El Hadjar permettra de réduire drastiquement la dépendance vis-à-vis de l'étranger. Nous sommes à même de nous substituer aux importations de matériaux de construction «d'ici deux

années», affirme le président de la Confédération générale du patronat du BTPH.

Pour appuyer ses dires, Abdelmadjid Dennouni appelle à revoir les normes de construction, à mettre à niveau les entreprises du bâtiment, à faire appel à une main-d'œuvre qualifiée, à remettre en cause les études bâclées et à maîtriser les coûts de réalisation. Mais Dennouni exprime, d'un autre côté, sa satisfaction de voir la construction de l'autoroute des Hauts-Plateaux confiée à des opérateurs algériens, assurant que les coûts en seront de loin inférieurs à ceux consentis pour la réalisation de l'autoroute Est-Ouest.

**L. A. T.**

## Procès Khalifa au tribunal de Blida

# L'avocat brandit la présomption d'innocence

**P**our la deuxième journée consécutive, le procès de l'affaire Khalifa Bank s'est poursuivi hier au tribunal criminel de Blida. Et Abdelmoumene Khelifa est «présupposé innocent jusqu'à preuve du contraire», selon son avocat.

L'affaire du siècle, comme le disent certains journalistes. Une affaire à ne pas rater ou plus tôt à suivre avec beaucoup de patience car après huit années, l'affaire est toujours là, Khalifa est toujours au tribunal de Blida à clamer son innocence. L'audience, présidée par le juge Antar Menouar, a été marquée hier par la reprise de la lecture de l'arrêt de renvoi de 169 pages comportant les faits et les chefs d'inculpation liés à cette affaire. La défense de Abdelmoumene Rafik Khelifa, par la voix de M<sup>me</sup> Nacer Eddine Lezzar, avait demandé, avant-hier, au premier jour du procès, le report du procès et reprendre l'affaire en instruction, contestant,

par la même occasion, la présidence du tribunal par le magistrat Antar Menouar. Le procès s'était ouvert lundi, huit années après le premier procès en janvier 2007 au niveau du même tribunal. L'avocat de Abdelmoumene Khelifa, M<sup>me</sup> Medjhouha Merouane, a affirmé hier au tribunal que son client bénéficiait de la présomption d'innocence jusqu'à preuve de sa culpabilité dans les chefs d'accusation qui lui sont reprochés en vertu de l'arrêt de renvoi. «Conformément aux chartes internationales des droits de l'homme, mon client est présupposé innocent jusqu'à preuve du contraire», a affirmé l'avocat dans une déclaration à l'APS soutenant que la défense présentera des pièces réfutant plusieurs faits qui lui sont attribués à l'instar de celui de transfert illégal de fonds en devises à l'étranger. Selon M<sup>me</sup> Medjhouha, les accusés, dont son mandant Abdelmoumene Khelifa poursuivi pour association de malfaiteurs, vol qualifié, escroque-

rie, abus de confiance et faux en écritures publiques et corruption, seront auditionnés une fois terminée la lecture de l'arrêt de renvoi qui s'étale sur 169 pages. Le tribunal criminel de Blida a annoncé lundi la jonction de l'affaire Khalifa Bank, jugée après cassation, avec celle de Abdelmoumene Khelifa jugé en première instance en 2007 par contumace et condamné alors à la réclusion criminelle à perpétuité. Le juge Antar Menouar avait fait référence, pour la jonction des deux affaires, à l'article 277 du code de procédures pénales, dans la mesure où il s'agit, selon lui, d'un même dossier, des mêmes accusés, la même partie civile, les mêmes victimes et les mêmes accusations. La programmation du procès après cassation de l'affaire de la caisse principale de Khalifa Bank intervient après le report d'un premier procès qui devait avoir lieu le 2 avril 2013.

**Thinhine Khouchi**



Le Premier ministre libyen en visite en Algérie

# L'enjeu sécuritaire au cœur des relations algéro-libyennes

■ Le Premier ministre libyen, Abdullah Al-Thani, a entamé hier une visite de deux jours en Algérie dans un contexte marqué par une situation sécuritaire alarmante dans ce pays voisin et Alger ne cache pas ses craintes par rapport aux menaces d'instabilité de la région.

Par Nacera Chennafi

La situation sécuritaire en Libye, pays voisin de l'Algérie, a atteint des proportions alarmantes. En effet, les attentats se succèdent et les assassinats aussi. Cette situation reste une vraie menace de déstabilisation pour ses voisins. C'est dans ce contexte que le Premier ministre libyen, Abdullah Al-Thani, a entamé hier une visite de deux jours en Algérie, au titre «des consultations politiques entre les deux pays». Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'est entretenu avec son homologue libyen en présence des ministres de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El Ghazi, et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel. Il faut dire que cette visite intervient dans un contexte particulier, marqué par une situation sécuritaire alarmante en Libye et l'Algérie, comme pays voisin, ne cache pas ses craintes par rapport aux menaces d'une telle situation. D'ailleurs, outre le renforcement de la présence de l'Armée nationale aux frontières, Alger a accueilli deux rounds du dialogue interlibyen, dont le dernier a eu lieu en avril passé.

A ce propos, le chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Minusmil), Bernardino Leon, avait déclaré à Alger que des avancées «importantes» ont été enregistrées lors de la réunion du dialogue interlibyen tenue à Alger les 13 et 14 avril derniers, avant de reconnaître que le travail se fait dans un contexte complexe. M. Leon a assuré que «les cinq partis politiques présents à ce dialogue se sont réunis dans une seule

chambre. Ils étaient pratiquement d'accord sur toutes les questions qu'ils ont évoquées et sur 90% des thèmes abordés», a relevé le chef de la Minusmil. A ce propos, il a tenu à souligner que les travaux du second round du dialogue interlibyen, tenus à Alger, n'étaient pas des réunions plénières mais ont permis d'«engager une dynamique» pour la recherche d'une solution politique à la crise qui secoue la Libye. L'Algérie partage un tracé frontalier de plus de 1 400 kilomètres, ce qui la laisse sentir une inquiétude légitime sur les retombées d'une quelconque détérioration de la sécurité dans cette région commune. Ainsi, l'Algérie souhaite intensifier la coopération avec la Libye pour faire face au danger du terrorisme qui plane sur la région maghrébine. Pour rappel, les relations algéro-libyennes ont connu depuis le déclenchement de la révolution en Libye le chaud et le froid. L'Algérie a été accusée par le gouvernement de l'époque de soutenir le régime de Maamar Kadhafi en employant des mercenaires à la disposition de l'ex-président. Mais par la suite les choses sont rentrées dans l'ordre. Aujourd'hui, il y a urgence à coopérer avec le gouvernement en place, sachant que la montée terroriste a atteint un degré incroyable avec ce qui est appelé le groupe «Daesh», en plus d'autres fractions libyennes. Abdelmalek Sellal s'était déplacé en Libye en 2013 à deux reprises, et outre la coopération dans divers domaines, une «concertation politique» existe entre les deux pays concernant les questions inhérentes à «la sécurité des deux pays et de la région du Sahel en général». L'année dernière, c'est son homologue libyen, Ali Zeidan, qui a effectué une visite à Alger



PI/DK

et aujourd'hui le nouveau Premier ministre libyen est reçu par les autorités algériennes. Dans le cadre de cette initiative de trouver une issue à la crise libyenne à travers le dialogue, le Soudan a indiqué, dimanche, que les Nations unies lui avaient demandé d'aider à amener les parties en conflit en Libye à signer un projet d'accord sous

médiation de l'ONU. La mission d'appui des Nations unies en Libye a distribué, la semaine dernière, un projet pour un accord politique en Libye, où l'envoyé spécial de l'ONU en Libye, Bernardino Leon, a expliqué aux participants du dialogue que le projet était basé sur les négociations menées au cours des trois derniers mois. N. C.

Règlement de la crise libyenne

## Al-Thani : «Nous comptons beaucoup sur le rôle majeur de l'Algérie»

LE PREMIER ministre libyen, Abdallah al-Thani, a indiqué hier que son pays comptait beaucoup sur le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement de la crise libyenne. Dans une déclaration à la presse à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene, M. al-Thani a souligné que l'Algérie et sa direction jouent un «plus grand» rôle pour le resserrement des rangs du peuple libyen et le règlement de la crise dans ce pays. M. al-Thani a souligné l'importance du rôle de l'Algérie en faveur de la réconciliation et du règlement de la crise que traverse la Libye. Le Premier ministre libyen a précisé que sa visite en Algérie entrait dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale, soulignant par là même les relations historiques «fortes» entre les deux pays. Le Premier ministre libyen a entamé hier une visite de deux jours en Algérie dans le cadre des consultations politiques entre les deux pays. APS

Le comité de pilotage installé

## Le plan national contre le cancer mis en route

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a procédé, hier à Alger, à l'installation du comité de pilotage du Plan national de lutte contre le cancer. S'exprimant lors de l'installation officielle de ce comité, le ministre a expliqué que son rôle «consiste en le suivi, l'alerte et l'aide à l'application sur le terrain» dudit plan qui s'étale de 2015 à 2019 et est présidé par le Professeur Messaoud Zitouni. M. Boudiaf a précisé que «des rencontres trimestrielles, semestrielles et annuelles auront lieu afin d'évaluer les avancées» en matière d'application de ce plan. A cette occasion, le ministre a souligné que le dossier du cancer «bénéficie d'un intérêt particulier» de la part du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui «suit personnellement le dossier avec un grand intérêt». M. Boudiaf n'a pas manqué d'encourager les membres du comité, à qui il a exprimé la «disponibilité» des autorités publiques à les accompagner dans la concrétisation de ce plan. Pour ce qui est de la prévention, le

ministre a estimé que celle-ci «tend à prendre une place importante ces deux dernières années». «En Algérie, la prévention a pris une place importante depuis 2 ans», note Abdelmalek Boudiaf, qui cite l'expérience cubaine en la matière. «Cuba est un modèle dans la prévention. C'est ce qui lui a permis de devenir un leader en matière de santé», a indiqué le ministre, qui a mis en évidence les accords conclus à l'occasion de la visite en Algérie du président cubain, Raul Castro. «Cette visite est une grande victoire pour notre système de santé», s'est félicité le ministre, annonçant l'arrivée en Algérie d'une forte délégation cubaine les prochains jours pour concrétiser les accords signés. A propos des vaccins, M. Boudiaf a plaidé pour que l'Institut Pasteur retrouve sa «vocation» en termes de recherche et de production. «L'Institut Pasteur doit revenir à sa vocation qui est la recherche et la production», a-t-il souligné, plaidant pour «une lutte contre cette l'importation». Evoquant la nouvelle loi sanitaire, le ministre a fait savoir

que son élaboration et qu'elle sera «présentée mercredi 13 mai au gouvernement». Le même responsable a rassuré à propos du principe de la gratuité des soins, déclarant que ce principe «est garanti à travers un article très clair». Abordant par ailleurs la grève à laquelle a appelée le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp), le ministre a indiqué qu'«il n'y aura pas de grève à l'avenir», réaffirmant que «toutes les revendications des syndicats ont été prises en considération». Le ministre a ajouté, à ce propos, qu'«il y a peut-être une incompréhension à propos de quelques points, dont celui lié à l'équivalence des diplômes», relevant que «le diplôme n'est pas une affaire de ministère de la Santé». M. Boudiaf est revenu, par ailleurs, sur le fonctionnement et les prestations des cliniques privées, annonçant que le dossier «sera ouvert prochainement». «Nous ne sommes pas contre les cliniques privées, mais nous ne sommes pas satisfaits de ce qu'elles font», a-t-il déclaré. Ghania C./APS

LA QUESTION DU JOUR

## Les alliés du régime syrien seraient-ils en train de l'abandonner ?

Suite de la page une

Il n'aurait probablement pas tenu beaucoup plus longtemps que le régime de Kadhafi sans le soutien qu'ils lui ont apporté depuis le début du conflit. Sans le veto russe, par exemple, en l'occurrence appuyé par le veto chinois, il aurait à coup sûr fait l'objet d'une résolution du même style que celle qui avait autorisé l'emploi de la force contre le régime Kadhafi, et c'en serait fini de lui depuis longtemps. Ce qui a été vrai tout au long de ses autres années de guerre ne l'est pas moins aujourd'hui. S'il doit tomber un jour, proche ou plus lointain, ce sera parce que ses alliés ou bien l'auront lâché, ou bien se sont révélés incapables de le sauver. C'est sous cet angle qu'il convient d'apprécier l'espèce d'essoufflement qu'on lui voit ces derniers temps, qui l'a trouvé sans ressort tant à Idlib qu'à Jسر Echoughour, deux positions d'importance perdues par lui sans qu'il les ait vraiment défendues. La bonne question à se poser, c'est la suivante : ses alliés seraient-ils en train de l'abandonner à son sort, ayant eux-mêmes épuisé tous les moyens dont ils disposaient pour l'empêcher de tomber ? Elle se pose d'autant plus que l'Iran a quelque chose de plus important à régler : la crise due à son programme nucléaire, dont dépend la levée des sanctions dont il est frappé. Il peut vouloir faire la part du feu pour ne pas avoir à perdre sur tous les tableaux, sachant que de toute façon il est exceptionnel qu'on puisse sortir vainqueur sur tous les fronts. La Russie est elle aussi confrontée à un choix non moins difficile, entre tenir ferme dans le conflit ukrainien et maintenir sa présence en Syrie, qui elle est tributaire du sort réservé au régime syrien. Impossible de savoir dès à présent quels choix ils feront au bout du compte. On peut être sûr, en revanche, qu'ils ne tarderont pas à se déterminer dans un sens ou dans l'autre, sous l'aiguillon de la guerre en Syrie, dont le rythme tend à s'accélérer. Deux possibilités se présentent : soit l'armée syrienne commence à reprendre le terrain perdu, soit elle continue de battre en retraite sur des axes stratégiques. De sa réaction aux défaites subies récemment, il sera possible de se faire une idée plus juste de ce que réserve l'avenir immédiat. Mais dès à présent on peut écarter l'hypothèse avancée suivant laquelle les succès enregistrés par la rébellion visent d'abord à affaiblir le régime pour l'amener à la table des négociations. Le but recherché de part et d'autre n'a en effet jamais été la solution politique mais bien la victoire militaire.

M. H.

Plusieurs foyers détectés à travers le pays

# Fièvre aphteuse, le retour

■ Alors que le ministère de l'Agriculture parle de cas isolés, de nouveaux foyers de fièvre aphteuse sont enregistrés dans quelques wilayas. Une situation qui confirme que la maladie refait surface et inquiète les agriculteurs puisqu'elle est contagieuse et se propage rapidement.

Par Yasmine Ayadi

Après les cas de fièvre aphteuse détectés dernièrement à El-Bayadh, Saïda, Sidi Bel-Abbès et Tissemsilt, c'est au tour des wilayas de l'Est d'emboîter le pas avec la découverte de foyers atteints. Il s'agit de la wilaya de Constantine où un foyer de fièvre aphteuse a été enregistré cette semaine et suite auquel 7 vaches ont été abattues. La question est de savoir si le ministère de l'Agriculture persistera à qualifier la situation qui prévaut de simplement «cas isolés» puisque la réalité montre que l'alerte est donnée déjà dans plusieurs wilayas. Les services vétérinaires de la wilaya de Constantine ont confirmé le premier cas vendredi suite à l'alerte donnée par les éleveurs qui soupçonnaient les symptômes de la fièvre. A l'issue de leur contrôle, les services agricoles ont décidé d'abattre 7 vaches et maintenir 15 autres en observation. Le mois dernier c'est dans la wilaya d'El Bayadh que la maladie a été signalée. Quarante-deux têtes bovines ont été confirmées atteintes de fièvre aphteuse dans sept foyers suspectés, détectés par la direction des services agricoles à travers la wilaya d'El-Bayadh qui a aussitôt pris des mesures pour circonscrire la maladie. Selon Houari Saâd, inspecteur vétérinaire de la wilaya, 47 autres têtes bovines pourraient être atteintes de cette pathologie dans les communes de Roggassa, Cheguig, El-Kheither, Tismoulène et Labiodh Sidi Cheikh, les premières constatations ayant permis de déceler les mêmes symptômes de cette maladie animale. Les mêmes services ont, depuis l'apparition des premiers cas de fièvre aphteuse, lancé une campagne de vaccination ayant tou-

ché, depuis la mi-février dernier, plus de 65 000 têtes ovines, 6 233 caprins et 866 bovins, appartenant à plus de 215 éleveurs. Des cas similaires ont été détectés ces dernières semaines dans d'autres wilayas, à l'exemple de Saïda, Sidi Bel-Abbès et Tissemsilt. Dans sa réaction à propos des nouveaux foyers de fièvre aphteuse enregistrés notamment dans l'ouest du pays, le directeur des services vétérinaires auprès du ministère de l'Agriculture, Karim Boughalem, avait déclaré qu'il s'agit «de cas isolés qui diffèrent de la situation d'épizootie ayant sévi l'été dernier». Des foyers de cette maladie virale ont été enregistrés à Bouktoub (wilaya d'El Bayadh) ainsi que dans le sud des wilayas de Saïda et de Sidi Bel-Abbès. «Mais la situation actuelle n'est pas dramatique puisqu'il ne s'agit pas d'épizootie connue en été dernier. C'est une évolution normale du virus aph-



teux», selon M. Boughalem. A ce propos, il fait savoir qu'aucun cas de mortalité dans le cheptel n'a été enregistré à ce jour du fait que le virus est, cette fois-ci, rela-

tivement «bénin» et que, par conséquent, l'animal atteint est guéri au bout de quatre à cinq jours. Un avis que les éleveurs ne partagent pas puisqu'ils esti-

ment que la situation n'a pas pu être maîtrisée avec les campagnes de vaccination et de sensibilisation lancées. **Y. A.**

Protestation à Batna

## Regroupement des gardes communaux

Environ quatre-vingts gardes communaux se sont regroupés hier devant le siège de la wilaya de Batna pour appuyer leurs revendications socioprofessionnelles.

Les protestataires, se réclamant de la Coordination nationale de la garde communale, entendaient appuyer certains points en suspens, à savoir un redéploiement stable, une retraite proportionnelle exceptionnelle et l'activation d'une carte «Chifa» couvrant 100% des frais de soins et de traitement.

Une délégation de ce groupe a été reçue,

après un sit-in d'environ deux heures, par le secrétaire général de la wilaya sans que rien ne filtre de la teneur de l'entretien.

Mars dernier, à l'issue de la réunion d'une commission chargée des dossiers de la pension spécifique d'invalidité des gardes communaux, le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Merabti Abdelhalim, avait affirmé qu'il a été répondu pratiquement à toutes les revendications des gardes communaux à

l'exception de certaines qui sont en cours d'examen dont celle liée aux agents radiés pour des raisons «non objectives».

Evoquant le dossier relatif à la carte Chifa, il a assuré que les modalités permettant aux gardes communaux de bénéficier d'une assurance à 100% étaient «en cours d'examen», précisant que cette question exigeait l'intervention d'autres secteurs ministériels.

**Chafik T.**

Béjaïa

## Les corps communs et ouvriers professionnels montent au créneau

Les travailleurs faisant partie des catégories des corps communs et ouvriers professionnels affiliés au Snapap étaient en grève hier et le seront aujourd'hui aussi dans les secteurs des œuvres universitaires, la santé (aujourd'hui), les APC, la culture, etc. Ces derniers comptent organiser une marche aujourd'hui depuis la Maison de la culture jusqu'au siège de la wilaya en réponse à l'appel de la coordination du syndicat pour exiger «la révision du régime indemnitaire

et du statut particulier, la réintégration des syndicalistes suspendus pour activités syndicales, l'intégration des contractuels et vacataires, l'octroi de primes selon les secteurs et les risques auxquels sont exposés les travailleurs, etc.». Hier également, les corps communs et ouvriers professionnels affiliés au Syndicat national des corps communs et ouvriers professionnels de l'éducation nationale (Sncope) (bureau de Béjaïa) ont observé un rassemblement

devant le siège de la direction de l'éducation. Ils comptent organiser une grève les 11, 12 et 13 du mois courant et deux autres rassemblements devant la direction de l'éducation les 19, 23 et 30 du mois courant pour exiger à nouveau la révision du décret exécutif N°08/04, 08/05 du 19 janvier 2008 portant statut particulier de ces catégories et son intégration dans celui de l'éducation, la révision du régime indemnitaire en fonction du pouvoir d'achat avec un effet rétroactif à partir de jan-

vier 2011, la promulgation du décret d'application de l'abrogation de l'article 87 bis, la re-classification des catégories selon les articles 89-224 et 89-225, l'octroi de plusieurs primes et l'intégration, également, des travailleurs contractuels. Pour rappel, les corps communs et ouvriers professionnels affiliés au Sncope avaient observé une grève de deux jours les 27 et 28 avril derniers.

**Hocine Cherfa**

Arboriculture

## Mise en terre programmée de 20 000 plants de cerisiers

Un nouveau programme de mise en terre de 20 000 plants de cerisiers est prévu à Tizi-Ouzou, au titre de l'extension des surfaces productives de ce fruit dans la wilaya, a-t-on appris hier d'un responsable à la direction des services agricoles (DSA).

Le programme, prévoyant également le greffage de 40 000 autres cerisiers, sera reparti entre les agriculteurs des hauteurs des daïras d'Aïn El Hammam, Larbaâ Nath Irathen, Beni Yenni et Ouacif, qui bénéficie-

ront, à l'occasion, d'un accompagnement technique de la DSA, a indiqué à l'APS Karim Kouraba.

Il a souligné que l'opération vise l'élargissement du verger des cerisiers de la wilaya avec une centaine d'hectares supplémentaires, sachant que la superficie locale en cerisiers est actuellement estimée à 1 070 ha, dont seulement 915 ha sont productifs, pour défaut d'entretien et des dommages causés par la capnode, a-t-il déploré.

Pour cette saison agricole 2015, la wilaya prévoit une récolte de 22 qx de cerises, selon la même source qui signale la mise en vente, dans les prochains jours au niveau des marchés de la wilaya, des premières cerises de la saison.

Une nouvelle qui réjouira certainement les amateurs de ce fruit rouge, dont les prix demeurent, depuis quelques années, hors de portée des petites et moyennes bourses.

**Ghani Y.**

Lycée d'Adekar

### Les enseignants exigent le retour de leur collègue

LES ENSEIGNANTS et travailleurs du lycée mixte d'Adekar se sont rassemblés hier sous la houlette du CLA et du Cnapest, devant le siège de la direction de l'éducation, pour exiger le retour immédiat de l'enseignante de sciences dont la décision de recrutement a été «annulée» par la direction de la Fonction publique pour «incompatibilité de diplômes». Ces derniers ont exprimé leur solidarité indéfectible envers leur collègue. Lundi prochain, les trois autres enseignantes de Barbacha, Akbou et Kherrata ainsi que leur collègue d'Adekar pourraient observer une grève de la main devant la direction de l'éducation.

**H. C.**



Le FMI appelle à la diversification

# Croissance hors hydrocarbures de l'Algérie de 4,8% en 2015

■ Le PIB nominal de l'Algérie est estimé à 187,2 milliards de dollars pour 2015 et à 197,5 milliards de dollars en 2016, note le nouveau rapport de l'institution de Bretton Woods.

Par Salem K.

Le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures de l'Algérie devrait atteindre 4,8% en 2015 et 4,4% en 2016 (contre 5,1% en 2014), a indiqué hier le FMI dans sa mise à jour des perspectives économiques de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), en appelant à «la grande urgence» de la diversification économique des pays pétroliers de cette région.

Le PIB nominal de l'Algérie est estimé à 187,2 milliards de dollars pour 2015 et à 197,5 milliards de dollars en 2016, note le nouveau rapport de l'institution de Bretton Woods.

Pour le PIB global, le FMI pronostique un taux de 2,6% en 2015 et de 3,9% en 2016 (contre 4,1% en 2014).

Selon les prévisions de cette institution financière internationale, la production pétrolière et de gaz naturel de l'Algérie devrait être de 0,98 million de barils/jour (mbj) en 2015 et de 0,99 mbj en 2016 (contre 1,02 mbj en 2014).

Quant au prix d'équilibre budgétaire du pétrole de l'Algérie, le FMI le situe à 111,1 dollars/baril en 2015 et à 110,2 dollars/baril en 2016 (contre 129,8



dollars/baril en 2014). Abordant la situation dans les pays exportateurs de pétrole de la région MENA, le FMI avise que «les nouvelles réalités du marché mondial du pétrole accentuent l'urgence nécessaire de renoncer aux modèles de croissance du passé, basés sur les dépenses publiques qui sont tirées par l'industrie pétrolière et où la richesse pétrolière est partagée par le biais des subventions et de l'embauche dans la Fonction publique».

Selon le Fonds, ces modèles sont la cause de la faible croissance de la productivité et ne répondent pas suffisamment aux besoins de création d'emplois et de diversification économique.

En conséquence, il préconise de passer à un nouveau modèle où la croissance économique et la création d'emplois sont tirées par un secteur privé diversifié.

Les efforts visant à offrir des incitations à la création d'entreprises privées dans le secteur des biens échangeables, à mieux aligner l'éducation sur les

besoins du secteur privé et à accroître l'emploi dans le secteur privé «contribueraient largement à la réalisation des objectifs de diversification économique», poursuit-il.

## Un report des réformes conduirait à un ajustement «brutal et coûteux»

Selon ses prévisions, les cours de pétrole devraient se situer à 58 dollars le baril en 2015, avant de se hisser progressivement à 74 dollars le baril à l'horizon 2020, en raison d'une diminution des investissements et de la production et du rebond de la demande de pétrole une fois que la reprise mondiale s'affermira.

Globalement, note le FMI, le risque de volatilité des cours pétroliers a augmenté, au moins pour le court terme, à cause des interactions complexes entre la production de pétrole conventionnel et de pétrole de schiste et les risques géopolitiques.



PHS/DK

En raison de la forte hausse des dépenses des pays exportateurs de pétrole du MENA au cours de ces dernières années, les budgets sont vulnérables à une chute des cours pétroliers, rappelle-t-il.

La plupart des pays de la région, prévient cette institution, ne sont pas en mesure d'équilibrer leurs budgets lorsque le prix du pétrole avoisine les 60 dollars le baril.

Puisque les dépenses publiques sont le principal moteur de la croissance du secteur non pétrolier, il convient de faire en sorte que l'assainissement des finances publiques soit propice à la croissance, suggère-t-il.

Cela peut se faire en limitant les dépassements de dépenses et en ralentissant la progression de la masse salariale du secteur public et des autres dépenses courantes et en veillant à la productivité des dépenses d'investissement, précise le rapport.

Il serait souhaitable, selon le FMI, de réduire les subventions

énergétiques, qui restent élevées en dépit de la baisse du prix du pétrole, tout en augmentant les transferts sociaux ciblés, car cela permettrait d'accroître les recettes publiques et de freiner le gaspillage de l'énergie.

Si ces réformes sont différées, avance-t-il, il faudra vraisemblablement procéder plus tard à un ajustement «plus brutal et coûteux», en relevant que la chute des cours du pétrole souligne combien les pays pétroliers du MENA «ont intérêt à s'affranchir de la dépendance à l'égard du pétrole».

S. K./APS

## Cahier des charges des concessionnaires L'importation des pièces de rechange non concernée

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE des banques et établissements financiers (Abef) a rappelé, hier, à ses adhérents et à leur clientèle que l'importation des pièces de rechange ne fait pas partie du champ d'application de l'arrêté ministériel signé le 23 mars dernier fixant les cahiers des charges relatifs aux conditions d'exercice des activités des concessionnaires de véhicules neufs. En conséquence, précise un communiqué de l'Abef, l'importation de pièces de rechange «continue à obéir à la réglementation en vigueur, précédemment à la promulgation dudit arrêté».

Cet arrêté ministériel, publié récemment au Journal officiel, définit les cahiers des charges à respecter pour la délivrance des agréments d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules automobiles, remorques, semi-remorques et engins roulants neufs, rappelle-t-on. Les nouvelles mesures stipulent, entre autres, que les véhicules importés doivent répondre aux normes de sécurité prévues par ce cahier des charges.

G. H.

Dans un marché sans grande direction

## L'euro baisse face au dollar

L'euro reculait face au dollar hier, après avoir rebondi la semaine dernière face à un billet vert affaibli ces dernières semaines par des données décevantes sur l'économie américaine. La monnaie européenne valait 1,1089 dollar en fin de matinée, contre 1,1146 dollar lundi soir. Elle cédait aussi un peu de terrain face à la monnaie nippone, à 133,39 yens contre 133,92 yens la veille au soir, tandis que le dollar montait légèrement face à la devise japonaise, à 120,29 yens, contre 120,14 yens lundi.

Les marchés ont débuté la semaine sans grande direction lundi en raison de l'absence des cambistes britanniques du fait d'un jour férié au Royaume-Uni, mais «le reste de la semaine va être plus volatil», prévenait un

analyste chez FxPro. En effet, les cambistes attendaient la publication vendredi du rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage de la première économie mondiale, indicateur majeur pour évaluer la vigueur de la reprise économique américaine et pour tenter d'anticiper les prochaines actions de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui fait de la reprise notable et pérenne de l'emploi l'un des déclencheurs d'un resserrement monétaire. Les données décevantes sur l'économie américaine ont repoussé au deuxième semestre, voire à fin 2015, la date d'un resserrement monétaire aux Etats-Unis, alors que le dollar avait fortement grimpé en début d'année, s'approchant même de la parité avec l'euro, du fait de spéculations sur une

hausse des taux de la Fed dès juin.

L'euro restait de son côté sous la pression d'inquiétudes liées à la situation grecque, alors que les discussions entre Athènes et ses créanciers n'ont toujours pas débouché sur un accord.

La livre britannique progressait face à la monnaie européenne, à 73,34 pence pour un euro, et restait quasi stable face au dollar, à 1,5120 dollar pour une livre.

La devise suisse montait légèrement face à l'euro, à 1,0393 franc pour un euro, mais baissait face au billet vert, à 0,9371 franc pour un dollar.

L'once d'or a fini à 1 187,40 dollars au fixing du matin, contre 1 175,95 dollars vendredi soir.

Siham Y.

## Préparer et réussir son bac grâce à iMadrasa de Djezzy

POUR ASSOCIER Technologie et Education, Djezzy lance en exclusivité "iMadrasa", la plateforme de soutien scolaire pour tous les candidats au baccalauréat.

Les forfaits offerts par Djezzy incluent l'accès à la plateforme avec des cours interactifs, des exercices corrigés, des quiz et des sujets d'examens pour se tester ainsi que la connexion 3G pour permettre à l'élève de réviser partout et à tout moment.

Les 3 forfaits proposés sont: iMadrasa 1: trois matières au choix du bac algérien + 500 Mo de connexion 3G à 1900 DZD TTC,

iMadrasa 2: six matières du bac algérien + 500 Mo de connexion 3G à 3500 DZD TTC,

iMadrasa 3: tout le bac français incluant des vidéos + 2Go de connexion 3G à 4900 TTC. La validité de l'offre est de 30 jours : après activation via le \*715# pour le forfait 3G, et après activation du code (sur le site www.imadrasa.com) pour l'accès à la plateforme.

Vous pouvez trouver plus de détails sur la page www.djezzy.com/imadrasa.

Communiqué

Du 12 au 15 mai

# Première foire de l'huile d'olive à Tizi-Ouzou

■ La première édition de la foire de l'huile d'olive de Tizi-Ouzou se tiendra du 12 au 15 mai, a annoncé un membre du conseil de gestion de la Coopérative Agricole polyvalente de la wilaya (Capto), Khris Mohand Saïd.

Par Salem Kh./APS

Cet événement, organisé conjointement avec la chambre d'agriculture, en collaboration avec la direction locale des services agricoles et placé sous l'égide de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), regroupera une trentaine d'agriculteurs des wilayas de Tizi Ouzou, Béjaïa et Bouira, entre producteurs d'olives, transformateurs et oléificateurs, a-t-on précisé de même source. Les objectifs assignés à cette manifestation à vocation commerciale est de permettre aux professionnels de la filière oléicole de se rencontrer, établir un diagnostic de cette filière et permettre au consommateur d'acheter de l'huile d'olive du producteur réel, avec l'assurance et la garantie d'acquiescer un produit non frelaté, a ajouté M. Khris, lors d'une conférence organisée à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montagne (Itmas) de Boukhalfa. L'Organisation de cette foire vise aussi à sensibiliser les intervenants dans la filière oléicole à aller vers la performan-

ce par la production d'une huile d'olive de qualité répondant aux normes européennes, en termes de taux d'acidité, dans la perspective de son exportation, a-t-il précisé. Toutefois, la contrainte majeure à l'amélioration de la qualité de l'«huile d'olive de Kabylie» ou «zit Kbayel» en arabe, qui reste une appellation de référence au niveau national, est la trituration des olives dès leur cueillette.

«Il s'agira de convaincre les producteurs de cueillir les olives lorsqu'elles sont vertes, de les stocker dans des caisses plutôt que dans des sacs en plastique, et de les triturer aussitôt afin d'obtenir une huile vierge avec un taux d'acidité réduit», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le président de la Commission de l'agriculture, hydraulique, forêt, pêche et tourisme de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Ladaouri Ramdane, a relevé que l'agriculture, notamment les filières oléicole et de production de lait cru qui sont en pleine expansion, est un secteur assez dynamique dans la wilaya de Tizi-Ouzou, il



Ph. &gt; D. R.

est créateur d'emplois et fait vivre de nombreuses familles.

Le parc des huileries de la wilaya de Tizi-Ouzou a connu ces dernières années une évolution importante sur les plans nombre et modernisation à travers le remplacement de nombreuses huileries traditionnelles datant des années 1950 par d'autres modernes (automatiques ou semi-automatiques), a-t-il souligné.

«Toutefois, le manque d'organisation et de structuration des différentes filières se dresse comme un frein à toute démarche de développement du secteur de l'agriculture au niveau local», a-t-il déploré.

A cette contrainte s'ajoute celle des incendies de forêt qui détruisent chaque année des milliers d'oliviers et dont le plus destructeur avait été enregistré en 1993, faisant chuter de manière

vertigineuse la production oléicole de la wilaya, a-t-il fait savoir.

Durant les débats, des transformateurs et producteurs ont évoqué plusieurs contraintes liées à leur métier dont le problème de non délivrance, à Tizi-Ouzou, de licences de vente d'huile d'olive, alors que cela se fait dans d'autres wilayas, un problème que M. Ladaouri a promis de prendre en charge.

Un opérateur économique algéro-français qui souhaite investir dans l'exportation d'huile d'olive de Kabylie vers la France, par la création d'une unité de conditionnement, a demandé des éclaircissements sur la traçabilité du produit et l'existence de laboratoires pour le contrôle de la qualité de l'huile, notamment son taux d'acidité, pour sa mise en conformité aux normes européennes.

S. Kh./APS

## Souk Ahras

### Un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt

Un plan de prévention et de lutte contre les feux de forêt vient d'être mis en place par la conservation des forêts de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris lundi auprès de cette structure.

Au plan de la sensibilisation, la conservation a initié plusieurs actions en milieu scolaire, avec le concours des Scouts musulmans algériens pour expliquer aux élèves les dangers des incendies de forêt, a indiqué le chef du service de la protection de la flore et de la faune, Khemissi Dekhi.

Des missions de sensibilisation sont également menées en direction des habitants de 117 mechtas riveraines de surfaces forestières depuis début avril pour se poursuivre jusqu'au 30 mai, avec le concours des autori-

tés locales, des associations et des comités d'habitants, selon le même responsable.

Le dispositif mis en place pour intervenir en cas d'incendie prévoit la mobilisation des personnels de la conservation, des agents d'entretien des communes et des travailleurs des chantiers de travaux forestiers des entreprises publiques et privées, outre 12 véhicules tout-terrains, 6 véhicules anti-incendie ainsi que les engins d'intervention de la Protection civile des unités de Souk Ahras, Sedrata, M'daourouch, Bir Bouhouch, Machrouha, Heddada, Merahna, Oum Laâdhaim et Sidi Fredj.

La direction des Travaux publics a lancé, en parallèle, des travaux de nettoyage des bas-côtés de 380 km de routes nationales, de

chemins de wilaya et de chemins communaux, ainsi que de part et d'autre des voies ferroviaires traversant des forêts.

Des actions d'aménagement de 27 points d'eau, de voies forestières et de creusage de tranchées pare-feu ont été exécutées, selon la même source qui a ajouté qu'un système d'alerte précoce, en cas de départ de feu, a été mis en place avec l'installation de 9 tours de vigie.

Les forêts couvrent 89 000 hectares dans la wilaya de Souk Ahras, soit 21%. Les principaux peuplements sont constitués de pin d'Alep, de cyprès, de chène-zen, de chène-liège et d'eucalyptus.

Fouad Ch.

## Feux de forêt

### Campagne de sensibilisation à Soumâa

Une campagne de sensibilisation contre les feux de forêt a été lancée lundi au niveau de la place publique de la commune de Soumâa (Blida), à l'initiative de la direction de la Protection civile de la wilaya, a-t-on constaté.

Outre les incendies de forêt, cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 23 mai courant à travers différentes communes de Blida, vise également à sensibiliser

les citoyens (toutes catégories confondues) aux accidents survenant en saison estivale, dont les noyades, les accidents de la route, les accidents domestiques et autres, a indiqué le capitaine Messani Makhlouf, chef de l'unité de Protection civile de Soumâa.

Il a souligné que la wilaya de Blida, qui est caractérisée par un climat chaud en été, dispose de larges superficies forestières,

ajoutées à de nombreux puits, plans d'eau et petits barrages, qui en font une région «très exposée» aux feux de forêt et aux noyades, d'où l'importance de ce type de campagnes de sensibilisation, a-t-il observé.

L'opération, lancée en collaboration avec la Conservation des forêts, les Scouts musulmans algériens, des imams de mosquées, des associations et des médecins, englobe la tenue

d'une exposition de photos d'accidents multiples, en plus de la distribution de brochures et guides d'information sur le même sujet.

Le public est aussi invité à prendre connaissance des moyens matériels utilisés par les unités de la Protection civile dans l'extinction des feux de forêt, dont les camions anti-incendie, les citernes d'eau, les ambulances et autres.

Halim N.

### 5<sup>e</sup> Salon international de la pomme de terre Une centaine d'exposants à Mostaganem

#### UNE CENTAINE

d'exposants, algériens et étrangers, prennent part au cinquième Salon international de la pomme de terre ouvert lundi à douar Menasria, dans la commune d'Oued El Khir (Mostaganem).

Différentes variétés de pomme de terre y sont exposées par des producteurs et des opérateurs d'Algérie, d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, d'Espagne, de France, de Hollande et d'Italie, de même que du matériel utilisé dans cette culture par une trentaine d'exposants.

Un espace de 7 000 mètres carrés est réservé dans ce salon à des expérimentations de nouvelles semences de pomme de terre hors saison.

Le programme de cette rencontre, à laquelle prennent part également des organismes activant dans la filière pomme de terre et des partenaires dont la Caisse nationale de mutualité agricole (Cnma), l'Office national de fruits et légumes et des institutions bancaires, prévoit la présentation d'une série de communications sur la production et la transformation de la pomme de terre et l'utilisation des engrais, abordant, entre autres, les conditions de conservation de la pomme de terre et l'industrie de transformation de ce produit en Algérie.

Ce salon, qui prend fin aujourd'hui, est organisé par la société des expositions agricoles «HM communication» en coordination avec la Chambre nationale d'agriculture et la direction des services agricoles (DSA) de Mostaganem.

Said F.

### Maghnia Saisie de 219 kg de kif traité

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Maghnia ont saisi lundi, sur la bande frontalière ouest du pays, 219 kilos de kif traité, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya de Tlemcen.

Sur la base d'informations faisant état d'une quantité de kif dissimulée à l'intérieur d'un champ au village de Sidi Mechhour (Maghnia), il a été procédé à un ratissage ayant abouti à la découverte de la drogue conditionnée dans des colis en carton, a-t-on indiqué.

Une enquête a été ouverte par la police pour connaître l'identité des trafiquants, a-t-on ajouté de même source.

R. R.





## Libye

# Près de 7 000 migrants illégaux détenus

■ Près de 7 000 migrants illégaux arrêtés en tentant de rejoindre par mer l'Europe sont détenus en Libye, a indiqué lundi un responsable à Tripoli, en appelant les pays voisins et européens à l'aide.

Par Faten D.

Ces migrants, la plupart originaires d'Afrique, ont été arrêtés au large de la Libye ou avant de quitter ce pays et sont placés dans 16 centres de rétention dans la région de Tripoli, à Misrata à 200 km plus à l'est, et dans d'autres secteurs, a précisé Mohammed Abdelsalam Al-Qouei, responsable au département de la lutte contre l'immigration clandestine.

Les centres de rétention men-



tionnés par M. Qouei se trouvent dans les régions contrôlées par les milices Fajr Libya. «Jusqu'à 7 000 migrants sont

détenus dans ces centres. De la nourriture, des matelas et des soins médicaux leur sont fournis».

En 2014, «25 251 migrants ont été renvoyés, mais depuis le début de cette année seuls 1 615 l'ont été», a dit ce responsable.

«Les pays européens doivent supporter ce fardeau avec nous et coopérer pour renvoyer ces migrants chez eux à bord d'avions européens. Pourquoi la Libye doit-elle à elle seule assumer le coût de l'opération?» s'est-il interrogé.

De plus, comme la plupart des migrants viennent de pays très lointains de la Libye, il a appelé à l'aide des pays voisins pour «les stopper».

Selon l'ONU, plus de 110 000 migrants sont passés en 2014 par la Libye.

Dimanche, 500 migrants cherchant à rejoindre l'Europe ont encore été interceptés au large des côtes libyennes et transportés à Misrata.

F. D. /APS

Selon le dernier recensement de la population La Mauritanie compte 3,5 millions d'habitants

LA MAURITANIE compte de 3 537 368 habitants avec une dominance féminine (50,7 pc) et jeune, selon un rapport du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-2013), mené en 2013.

Plus de 30 pc de la population à moins de 10 ans, les moins de 15 ans représentant 44,2 pc, la tranche des 15-59 ans 50,2 pc et la population de 60 5,6 pc. Avec une densité de 3,4 habitants au km<sup>2</sup>, la Mauritanie apparaît comme un des pays les moins densément peuplés d'Afrique, Nouakchott, la capitale, concentrant 27 pc de la population totale du pays, soit un peu moins d'un million d'habitants.

## Règlement de la question sahraouie

### Le gouvernement brésilien appelé à un «plus grand activisme»

Des représentants de la société civile brésilienne ont appelé le gouvernement de leur pays à un «plus grand activisme» sur la scène internationale pour la résolution du conflit du Sahara occidental et la reconnaissance de la République sahraouie en tant que nation souveraine.

Cet appel a été lancé lors d'une audience publique de la Commission des affaires étrangères et de défense nationale de la chambre des députés du Parlement brésilien, consacrée à la question sahraouie intitulée «Débattre de la situation du peuple sahraoui et de la reconnaissance de la RASD par le gouvernement brésilien».

Il s'agit d'une séance plénière de solidarité avec le peuple sahraoui, décidée à l'unanimité des membres de la chambre et qui a connu une participation «massive» des députés, des sénateurs, des représentants des mouve-

ments sociaux, des syndicats et des journalistes.

La représentante du ministère des Affaires étrangères brésilien, qui a pris part à cette séance, s'est félicitée du fait que la société civile brésilienne prenne en charge le dossier sahraoui, et a réitéré la position de son pays basée sur le respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et au dialogue permanent avec le Front Polisario en tant que représentant légitime de ce peuple.

Elle s'est montrée «sensible» à la question des droits de l'homme, et a affirmé que son pays «continuera à agir pour que la mission de l'ONU au Sahara occidental prenne en charge ce volet».

Les autres intervenants, représentants de la société civile brésilienne, parmi lesquels la présidente du Conseil mondial pour la paix, M<sup>me</sup> Socorro Gomes Coelho, ont pour leur part

mis en exergue la nature du problème, «en insistant sur le fait colonial et tout ce qu'il induit comme souffrances au peuple opprimé du Sahara occidental».

Ils ont critiqué, à ce titre, la position du gouvernement brésilien, la qualifiant de posture d'«observation» et de «neutralité fautive».

Ils ont appelé, en conséquence, à une «évolution» dans la position diplomatique du Brésil qui mettrait un terme à une neutralité «injustifiée» et «devrait être au diapason des positions d'autres pays latino-américains, comme l'Uruguay, la Bolivie, le Venezuela et Cuba».

Ils ont souligné, à l'unanimité, le «besoin urgent» d'un «plus grand activisme» du gouvernement brésilien sur la scène internationale pour la résolution de ce conflit et la reconnaissance de la RASD «en tant que nation souveraine».

Houari G.

## Tunisie

## Examen du projet de loi sur la lutte antiterroriste et le blanchiment d'argent

La commission de l'organisation administrative et des affaires des forces armées a entamé lundi la lecture du projet de loi relatif à la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent.

Le président de la commission, Jalel Ghdira, a indiqué que les membres de la commission ont discuté la méthodologie qui sera adoptée pour l'examen de ce projet de loi en vue d'accélérer son adoption.

Des séances d'audition sont prévues avec des représentants de l'ordre des avocats, des juges d'instruction, des différents syndicats sécuritaires, des syndicats des forces armées ainsi que le secrétariat d'Etat chargé du Dossier des martyrs et blessés de la révolution.

La commission a déjà audi-

tionné les représentants des ministères de la Justice, de l'Intérieur et de la Défense.

### Le système douanier doit être revu et diagnostiqué

Le système douanier doit être revu sur la base d'un diagnostic précis de sa situation afin d'évaluer ses points forts et de définir les carences à pallier, a souligné, lundi à Tunis, le ministre des Finances Slim Chaker, à l'occasion de la prise de fonctions du nouveau directeur général de la douane Adel Ben Hassen.

Chaker a indiqué que le dossier de la douane est l'une de ses principales priorités et qu'une équipe œuvre actuellement à mettre en place une stratégie pour la modernisation de la

douane, selon un communiqué du ministère des Finances, publié lundi. Et la même source d'ajouter qu'il s'agit pour ce faire de mobiliser les ressources humaines et logistiques nécessaires afin de promouvoir les méthodes de travail et d'instituer des mécanismes modernes de contrôle plus efficaces dans les points de passage et à l'intérieur du pays.

L'objectif est de hisser à des paliers supérieurs le niveau des prestations de services offerts au citoyen et à l'entreprise économique, lit-on dans le communiqué.

Le nouveau directeur général de la douane s'est engagé, de son côté, à déployer tous les efforts qui s'imposent en vue de moderniser le système douanier et de développer l'action de la

douane.

### CIN falsifiées : Arrestation de cadres sécuritaires

La brigade de lutte contre le terrorisme de Tunis a arrêté et traduit devant le ministère public, le week-end dernier, le chef de service de la police technique du district de Sfax, ainsi qu'un agent de la garde nationale à la retraite qui sont suspectés d'avoir délivré des cartes d'identité à deux individus originaires de la localité de Sbiba (Gouvernorat de Kasserine) ayant l'intention de partir en Syrie», selon des informations fournies, lundi, par une source sécuritaire au correspondant de l'agence TAP à Sfax. La même source a expliqué que Police-secours de Sfax et la brigade spéciale du district de la sûreté de Kasserine ont

fait, vendredi à l'aube, une descente dans la maison d'un agent de la garde nationale à la retraite, à Sfax, l'ont arrêté et transféré vers la brigade antiterroriste à Tunis. L'agent est suspecté d'avoir «joué l'intermédiaire au profit des deux individus pour leur faire obtenir des cartes d'identité nationales à partir de Sfax, après avoir convaincu le chef du service technique qu'ils habitent dans une maison qu'il leur a louée à Sfax». La source sécuritaire a expliqué que les deux individus, aidés par l'agent de la garde nationale, ont cherché à obtenir des cartes d'identité à Sfax, pour pouvoir demander, par la suite, des passeports. La même source a indiqué que l'instruction est en cours avec les deux individus maintenus en garde à vue, en attendant la décision du juge. Mondji T.



Fusillade au Texas

# Première revendication de l'EI aux États-Unis

■ Le groupe État islamique (EI) a revendiqué hier pour la première fois une attaque aux États-Unis, dont les deux auteurs qui visaient un rassemblement islamophobe au Texas ont été abattus, et prévenu qu'il y mènerait de nouveaux attentats.

Par Ali O.

«**D**eux soldats du califat ont mené une attaque contre une exposition de caricatures contre le Prophète à Garland, Texas, Amérique», a annoncé la radio de l'organisation qui a proclamé un «califat» à cheval sur l'Irak et la Syrie.

«Nous disons à l'Amérique: ce qui se prépare sera plus important et plus amer. Vous verrez des choses horribles menées par les soldats de l'État islamique», a menacé le groupe jihadiste.

Les deux hommes qui avaient attaqué dimanche un rassemblement de l'American Freedom Defense Initiative, considérée comme islamophobe, organisant un concours de caricatures du Prophète Mahomet, ont été abattus après avoir blessé un garde. L'islam interdit toute représentation du Prophète.

L'un des deux assaillants avait l'objet d'une enquête du FBI pour avoir exprimé l'intention de faire le jihad, selon des documents de justice obtenus par l'AFP.

Selon les médias américains, les deux islamistes présumés étaient Elton Simpson, 31 ans, et Nadir Soofi, 34 ans, qui partageaient d'après le *Los Angeles Times* un appartement à Phoenix, dans l'Arizona (Sud-ouest). CNN a diffusé des images d'agents du FBI pénétrant dans l'appartement pour le fouiller. D'après des documents de justice obtenus par l'AFP, Elton Simpson avait été condamné en août 2011 en Arizona à trois ans de mise à l'épreuve pour avoir menti



au FBI. Dans des enregistrements du FBI, Simpson évoquait son souhait de se rendre en Somalie pour rejoindre ses «frères» et accomplir le jihad. Mais le juge avait estimé qu'il n'y avait pas assez de preuves pour établir qu'il avait l'intention de rejoindre un groupe islamiste en Somalie.

L'attaque s'est produite dimanche dans la grande banlieue de Dallas. Un policier a abattu avec

son seul pistolet de service les deux hommes lourdement armés qui tentaient d'attaquer le rassemblement et n'ont réussi à blesser que légèrement un garde de sécurité. Le gouverneur du Texas Greg Abbott a déclaré que les enquêteurs se penchaient sur «les liens des assaillants avec l'activité terroriste

organisée». Cette attaque n'est pas sans rappeler l'attentat mené en janvier à Paris contre l'hebdomadaire satirique français *Charlie Hebdo*, qui avait publié des caricatures du Prophète Mahomet. Cette attaque avait fait douze morts, dont plusieurs dessinateurs. Mais pour le rédacteur en chef de l'hebdoma-

naire satirique, Gérard Biard, et son critique de cinéma, Jean-Baptiste Thoret, il n'y a «pas de comparaison possible».

«Nous n'organisons pas de concours. Nous faisons seulement notre travail. Nous commentons l'information. Quand Mahomet fait l'info nous dessinons Mahomet, mais sinon non. Nous combattons le racisme et nous n'avons rien à voir avec ces gens-là», a dit Gérard Biard, dans l'émission d'informations de Charlie Rose aux États-Unis.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a lui réaffirmé que de tels actes criminels «n'ont rien à voir avec la religion ou les croyances», a souligné le porte-parole de l'ONU Stéphane Dujarric. «Il faut défendre ses idées par le dialogue démocratique et le débat, la violence n'est jamais justifiée», a-t-il ajouté.

L'American Freedom Defense Initiative (Initiative américaine de défense de la liberté), dirigée par Pamela Geller, une figure controversée et habituée des provocations, avait mis en jeu 10 000 dollars pour le gagnant du concours de caricatures de Mahomet L'AFDI s'est fait une spécialité des campagnes publicitaires dénonçant l'islam et les pays musulmans.

Le concours était présenté comme un événement pour la «liberté d'expression» auquel avait été invité Geert Wilders, homme politique néerlandais célèbre pour ses diatribes anti-islam.

A. O.

Israël

## Netanyahu dans une course contre la montre pour former un gouvernement

**B**enjamin Netanyahu est engagé dans une course contre la montre pour former d'ici à mercredi soir le prochain gouvernement israélien, qui risque de reposer sur une majorité tellement ténue qu'elle serait à la merci du premier député venu.

Le Premier ministre sortant avait précisément fait le pari de mettre à bas le précédent gouvernement pour en finir avec l'indiscipline de son cabinet et former une coalition solide à la faveur de législatives anticipées.

Son triomphe inattendu aux élections du 17 mars semblait lui donner raison, et il a rapidement engagé des discussions pour former une coalition autour de son parti de droite (le Likoud), fort de 30 mandats, avec cinq partis nationalistes et religieux, espérant une majorité de 67 députés sur 120.

Ce plan a volé en éclats lundi sous l'effet d'une bombe lancée par Avigdor Lieberman, chef du parti nationaliste Israël Beiteinou. Israël Beiteinou et ses six députés ne participeront pas à un gouvernement fondé sur «l'opportunisme et le conformisme», a annoncé Lieberman, qui était pourtant assuré de conserver le portefeuille des Affaires étrangères.

Ce coup d'éclat laisse Netanyahu avec 53 sièges pour le moment, et un potentiel de 61. Encore faut-il que d'ici à mercredi soir, lui et ses négociateurs trouvent un accord avec le parti nationaliste religieux Foyer juif pour s'assurer le soutien de ses huit parlementaires.

Si, après plus d'un mois de marchandage, de surenchère et de psychodrame, il échoue, le président Reuven Rivlin n'aura d'autre choix que de charger un autre député de tenter de former un gouvernement.

Et s'il réussit, les perspectives qui s'offrent à lui ne sont pas réjouissantes, s'accordent les commentateurs. «Un gouvernement qui repose sur 61 députés n'est pas le gouvernement de Benjamin Netanyahu», écrit le quotidien Yedioth Ahronoth, mais plutôt un gouvernement à la merci de n'importe quel député.

Si ce député le veut, il peut maintenir le gouvernement «la tête hors de l'eau et, s'il veut, il peut le faire disparaître avec l'eau du bain. Cela dépend de son humeur du matin», dit le journal, notoirement défavorable à M. Netanyahu.

Le prochain gouvernement sera confronté à des défis majeurs: les menaces sécuritaires tous azimuts; la possibilité d'un accord nucléaire international avec l'Iran, le grand ennemi d'Israël; la restauration des liens détériorés avec le grand allié américain; l'offensive diplomatique et judiciaire des Palestiniens; le coût de la vie et les inégalités sociales.

Mais, «avec 61 voix, Bibi (le surnom de Netanyahu) ne passera pas la fin de l'année, il ne fera pas adopter le budget, il ne survivra pas», estime le journal *Maariv*. Les chances de réaliser les grandes réformes du logement ou de la banque promises par l'un des partenaires potentiels de coalition

sont minimales dans un tel contexte, disent les commentateurs.

Netanyahu et ses émissaires se sont entendus jusqu'alors avec les deux partis ultra-orthodoxes judaïsme unifié de la Torah et Shass, et avec le parti de centre-droit Koulanou.

«La responsabilité de la formation d'un gouvernement nationaliste repose à présent sur les épaules de Naftali Bennett», le leader du Foyer juif, a indiqué lundi soir le parti de Netanyahu dans un communiqué.

Netanyahu a fait au Foyer juif «une offre sans précédent» en lui accordant le portefeuille important de l'Éducation, celui de l'Agriculture, un poste de ministre adjoint de la Défense et une place au sein du cabinet restreint de sécurité, appelé aux décisions les plus cruciales.

Le Foyer juif ne s'est pas privé de faire monter les enchères. Dans un message adressé aux militants, l'un des responsables, Nir Orbach, a réclamé un autre ministère important. Il s'agit de faire en sorte que le Foyer juif pèse assez dans l'éventualité où Netanyahu, au bout de quelque temps, entreprenne de faire entrer la gauche dans un gouvernement d'union nationale.

L'hypothèse d'un tel gouvernement n'a jamais été complètement dissipée. Le quotidien libéral *Haaretz* évoque comme une possibilité dans quelques mois. Mais le chef du parti travailliste, Isaac Herzog, a affirmé lundi son ancrage dans l'opposition.



## Points chauds

### Suspension

Par Fouzia Mahmoudi

**C**'est officiel, Jean-Marie Le Pen fondateur du Front National, qui occupe également le poste de président d'honneur, a été suspendu lundi par l'actuelle présidente du parti, sa fille Marine. Cette sanction à laquelle certainement très peu s'attendaient, fait suite aux multiples dérapages faits par Jean-Marie Le Pen ces derniers mois, qui ont à plusieurs reprises embarrassé Marine Le Pen comme la direction du parti. La dernière polémique provoquée par le patriarche des Le Pen aura ainsi été sa dernière au sein du mouvement qu'il a créé il y a plus de quarante ans. En effet, la réitération de sa conviction que les chambres à gaz de la Seconde Guerre mondiale ne sont qu'un détail de l'Histoire à déclencher une série d'événements qui ont implacablement mené à sa suspension. En effet, Marine Le Pen a estimé hier que «l'outrance» de son père montrait «qu'il n'y avait pas d'autre solution» que de le suspendre, comme l'a fait la veille le bureau exécutif frontiste. La benjamine du fondateur du Front national, mouvement qu'elle préside depuis 2011, réagissait aux propos de Jean-Marie Le Pen, qui a qualifié de «félonie» sa suspension, a dit avoir honte qu'elle porte son nom, lui a recommandé de se marier pour en changer et a juré que son éventuel succès en 2017 serait «scandaleux». «Violence» et «dérive», a dit Marine Le Pen. S'attendait-elle à une telle virulence? «Je crois que personne ne peut s'attendre à ça», a-t-elle répondu à la radio. Mais il est certain que Jean-Marie Le Pen n'est pas prêt d'arrêter ses attaques par médias interposés, bien décidé visiblement à se venger de la «trahison» de sa fille. Marion Maréchal-Le Pen, petite fille de JMPLP, qui a les faveurs de son grand-père a elle aussi marqué ses distances hier. Elle a demandé un délai de réflexion pour sa candidature en Paca, dans le cadre des élections régionales, en se défendant d'un soutien à son grand-père dont elle ne veut pas «être l'otage». La petite-fille du fondateur du FN, suspendu du parti, a démenti les propos de ce dernier, assurant dans les médias qu'elle avait «retiré sa candidature, mais je ne sais pas si ce sera durable». Mais, argumente celle que l'on soupçonnait plus proche de son grand-père que de sa tante, «mon choix n'est absolument pas un soutien apporté au président d'honneur». Reste à savoir, que fera celui qui est toujours selon les statuts président d'honneur du FN et quelle sera sa vengeance envers Marine Le Pen. Car les mots, pour le moment, même plus outragés ne sont que des mots et ne font pas beaucoup de poids. A moins que Jean-Marie Le Pen n'ait un atout dans sa manche qui pourrait vraiment nuire à l'image de sa fille auprès des Français et qui transformerait définitivement toute cette histoire en tragédie grecque. F. M.





## Goncourt du premier roman

# L'écrivain Kamel Daoud remporte le Prix

■ Le jury de l'Académie Goncourt a désigné à l'unanimité le roman de Kamel Daoud pour ce Prix qui a été décerné à l'auteur algérien par l'écrivain et philosophe français Régis Debray, a précisé M. Hadjadj.



Par Slim B.

L'écrivain et journaliste algérien Kamel Daoud a remporté mardi le «Prix

Goncourt du premier roman» pour son livre «*Meursault, contre-enquête*», a-t-on appris auprès de son éditeur algérien, Sofiane Hadjadj, présent à Paris pour l'annonce du lauréat.

Le jury de l'Académie Goncourt a désigné à l'unanimité le roman de Kamel Daoud pour ce Prix qui a été décerné à l'auteur algérien par l'écrivain et philosophe français Régis Debray, a

précisé M. Hadjadj.

Kamel Daoud – qui avait été finaliste au Prix Goncourt 2014 pour le même roman – concourait avec les auteurs Kiko Herrero («*Sauve qui peut Madrid !*»), Miguel Bonnefoy («*Le voyage d'Octavio Payot*») et Jean-Noël Orenge («*La Fleur du Capital*»), tous édités en France.

Paru d'abord en Algérie en 2013 (Barzakh), «*Meursault, contre-enquête*», reprend l'histoire de l'assassinat commis par le personnage polémique de «*L'Étranger*» d'Albert Camus, en livrant une version du meurtre racontée d'un point de vue algérien par le frère de l'Arabe assassiné.

Ce livre avait valu à son auteur le Prix François Mauriac de l'Académie Française et le Prix des cinq continents, décerné par l'Organisation internationale de la francophonie, en plus du Prix «*Escale littéraire*» d'Alger, décerné par des écrivains et journalistes algériens et français.

Il avait également reçu le Prix «*Liste Goncourt*» le choix de l'Orient», lors du 21<sup>e</sup> Salon du livre francophone de Beyrouth (Liban).

La traduction en langue anglaise de ce roman qui aborde aussi la situation de l'Algérie contemporaine va paraître au mois juin prochain aux Etats-

Unis chez l'éditeur new-yorkais «Other Press».

Né en 1970 à Mostaganem Kamel Daoud est l'auteur de plusieurs récits réunis dans le recueil «*Le Minotaure 504*» (Sabine Wespieser éditeur, 2011) – initialement paru à Alger sous le titre «*La Préface du nègre*» (Barzakh, 2008).

Il est le deuxième auteur algérien à remporter le «Prix Goncourt du premier roman» après Salim Bachi, primé en 2001 pour «*Le chien d'Ulysse*» (Gallimard).

Attribué dans les années 1990 sous l'appellation «bourses Goncourt», le «Prix Goncourt du premier roman», est depuis cette année, décerné par l'Académie Goncourt en même temps que les Goncourt de la nouvelle et de la poésie.

En 2014, le Prix avait été attribué à l'écrivain français Frédéric Verger pour son roman «*Arden*».

S. B.

## AGENDA CULTUREL

### Musée Public National du Bardo

Jusqu'à fin mai :

Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots

### Salle Ibn Khaldoun

Jeudi 14 mai à 19h :

Dans le cadre du 16e Festival culturel européen en Algérie, chanson française avec IGIT.

### Salle El Mouggar

Jeudi 7 mai à 19h30 :

Concert du Shluq Ensemble «Le rêve d'Ibn Hamdis : sons et rythmes de la Méditerranée», avec Calogero Giallanza (flûte), Salim Dada (voix et guitare), Andrea Piccioni (percussions), organisé par l'ONCI, en collaboration avec l'Institut culturel italien d'Alger.

### Galerie Asselah

Jusqu'au 8 mai :

Exposition de peinture «*Clairobscure*» de Mohammed Klimo Bakli

### Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 18 mai :

Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laïdi.

### Bibliothèque multimédia

Mercredi 6 mai à 14h :

Rencontre avec Brahim Saadi, autour de son roman «*L'Homme de la nuit*», paru aux éditions ANEP, en présence de son traducteur Marcel Bois, dans une intervention autour de la problématique de la traduction de l'arabe au français, en Algérie.

## Festival culturel européen d'Alger Un programme riche et varié

Le seizième Festival culturel européen se tiendra dans cinq villes algériennes et proposera des concerts de musique moderne et folklorique européenne, des pièces de théâtre ainsi que deux expositions de photographies sur les thèmes du voisinage et du patrimoine algérien, ont indiqué lundi les organisateurs.

Dix-sept pays de la délégation européenne prendront part à cette manifestation annuelle, réduite pour cette édition à deux semaines au lieu d'un mois (10-25 mai) et prévue à Alger, Constantine, Béjaïa, Tiemcen, Oran et Tiaret, selon le programme présenté lors d'un point de presse.

Placé sous le thème de l'«Interculturalité», le festival s'ouvrira avec un spectacle du groupe «HK et les déserteurs» (se produisant sous la bannière européenne) qui mêle chanson française à texte et musique chaabi.

Ce mélange des cultures sera aussi à l'honneur les 19 et 20 mai, respectivement à

Alger et à Béjaïa, lors d'un concert de l'artiste finlandaise Stina, connue en Algérie (à travers les réseaux sociaux) grâce à ses reprises de standards de la musique kabyle.

Les musiques folkloriques européennes, très présentes depuis les premières éditions du festival, seront représentées lors de concerts d'artistes de Grèce, d'Espagne, de Hongrie de Pologne et du Portugal.

Des pays comme la Belgique et la Croatie ont choisi de programmer de la musique classique pour leur participation au festival, alors que d'autres (République tchèque, Pays-Bas et Italie) ont privilégié des genres plus modernes comme le jazz.

Le théâtre, un art récemment introduit dans la programmation du festival, sera pour cette édition orienté vers le jeune public à travers deux représentations organisées par l'Allemagne et l'Autriche à Alger, Constantine et Tiaret.

La photographie est présente pour la pre-

mière fois dans ce festival à travers les expositions «*Voisinage de l'Europe*» et «*Constantine : Regards croisés, patrimoine et culture*».

Fruit d'une résidence pour photographes algériens et européens organisée en novembre 2014 dans la capitale de l'Est, cette dernière exposition sera présentée du 13 mai au 30 juin au Palais du Bey qui abrite une partie des activités de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Constituant une occasion de découvrir des musiciens et artistes talentueux du vieux continent, le Festival culturel européen est depuis 2000 un rendez-vous très attendu par le public.

Pour la cinquième année consécutive, la programmation du festival est présentée dans d'autres villes que la capitale algérienne.

F.H.

## Célébration du mois du patrimoine

### Le marché traditionnel se décline au musée de Médéa

Dans le cadre du mois du patrimoine, qui s'étend du 18 avril au 18 mai, le Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa organise un grand souk purement traditionnel qui aura lieu la journée du samedi 16 mai sur la place jouxtant l'édifice.

L'étoffe du programme sera tissée de deux fils conducteurs : à partir de 10h une exposition-vente et l'après-midi des ren-

contres-discussions avec des artisans. Le premier mettra en valeur l'artisanat avec de belles pièces de tapisseries en tout genre, flattant à la fois la vue, le toucher et pourquoi pas le portemonnaie pour ceux voulant repartir avec un souvenir textile de la journée.

Le second est encore plus intéressant puisqu'il mettra le visiteur en contact direct avec les Reggamines, ces maîtres tis-

serands au savoir-faire séculaire qui sont de moins en moins connus et dont l'art se perd avec le temps.

Une occasion en or de se rattraper sur ce pan important de notre patrimoine national. En plus de ces principales attractions, l'ambiance sera assurée par la présence de femmes et d'hommes en habits traditionnels, notamment en haïk, et de chants et musiques folkloriques.

L.B.

Coup-franc direct

Les entraîneurs et la stabilité

Par Anouar M.



Nul doute que la stabilité est un facteur très important pour tout club qui désirerait aller de l'avant et enregistrer de bien meilleurs résultats. D'ailleurs, plusieurs techniciens demandent à travailler sur le long terme pour pouvoir récolter le fruit de leur dur labeur après trois à quatre ans. Si cela est une règle générale, il se trouve aussi que certains coaches ne préféreraient pas rester dans un club assez longtemps, puisque ce qui les intéresserait le plus c'est de marchander leur valeur pour qu'ils puissent s'enrichir sur le dos de certains dirigeants de club. Cette fois-ci encore, il se trouve des entraîneurs qui ont réalisé d'excellents résultats avec leurs équipes mais qui ne souhaitent pas rester et voir plutôt ailleurs pour ensuite marchander et pouvoir bénéficier d'une hausse sensible de leurs salaires. Il est légitime qu'un entraîneur qui a fait un bon travail dans un club quelconque souhaiterait voir sa valeur grimper et donc signer avec un assez gros salaire, mais des exemples sont là pour confirmer que certains entraîneurs trouvent du mal à travailler dans un autre club qui ne présente pas le même cadre de travail et où la situation est plus compliquée. Il serait souhaitable pour ces derniers de songer à travailler dans la continuité.

A. M.

Houcine Jenayah, président du Club Africain «Le transfert de Bounedjah au Qatar est le plus gros du championnat tunisien»

LE DIRECTEUR sportif de l'Etoile du Sahel (Ligue 1/Tunisie), Houcine Jenayah, a estimé que le transfert de l'attaquant algérien Baghdad Bounedjah à Al-Sadd (Qatar) «est le plus gros de l'histoire du championnat tunisien». «C'est une transaction importante, sans doute la plus grande de l'histoire du championnat de Tunisie. L'ESS aura en outre un pourcentage important de la future éventuelle vente du joueur. Mais il faudra toutefois officialiser le transfert lors de l'ouverture du mercato estival», a affirmé le dirigeant saharien cité lundi par la presse locale. Bounedjah (24 ans) s'est

engagé pour un contrat de trois saisons avec la formation qatarie d'Al-Sadd, où évolue l'ancien défenseur international algérien, Nadir Belhadj. Selon la presse qatarie, le joueur algérien a signé pour un montant de 3,5 millions d'euros. En 2013, l'ES Sahel l'avait ramené de l'USM Harrach (Ligue 1/Algérie) pour un montant de 300 000 euros. «Baghdad est toujours un membre de l'équipe jusqu'à la fin de la saison, on attend toujours beaucoup de lui. On attend de sa part qu'il rende à l'équipe de l'ES Sahel ce qu'elle lui a offert», a-t-il conclu.

Ligue 1 professionnelle La 30<sup>e</sup> et dernière journée fixée au vendredi 29 mai

LA 30<sup>E</sup> ET DERNIÈRE journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 se jouera le vendredi 29 mai, selon le nouveau calendrier dévoilé lundi par la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. La 27<sup>e</sup> journée est programmée pour le samedi 9 mai, alors que la 28<sup>e</sup> et la 29<sup>e</sup> journées sont prévues respectivement les 16 et 23 mai, précise la même source. Concernant la Ligue 2, les 28<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> journées se joueront respectivement les 8, 15, et 22 mai. La LFP a tenu à rappeler

que toutes les rencontres se dérouleront le même jour et à la même heure.

Calendrier de fin de saison

Ligue 1

- 27<sup>e</sup> journée : 9 mai 2015
- 28<sup>e</sup> journée : 16 mai 2015
- 29<sup>e</sup> journée : 23 mai 2015
- 30<sup>e</sup> journée : 29 mai 2015

Ligue 2

- 28<sup>e</sup> journée : 8 mai 2015
- 29<sup>e</sup> journée : 15 mai 2015
- 30<sup>e</sup> journée : 22 mai 2015

Ligue des champions (phase des poules) L'ESS, l'USMA et le MCEE dans un même groupe

Les trois représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, l'ES Sétif, l'USM Alger et le MC El Eulma joueront, ensemble, la phase des poules de cette compétition africaine étant donné qu'ils ont été versés tous dans la poule B qui est complétée par un club soudanais, à savoir, El Merrikh.

Par Anouar M.

Le tirage au sort effectué hier dans la capitale égyptienne, Le Caire, n'a pas été donc clémente sachant qu'on s'attendait à ce qu'au moins deux clubs soient dans le même groupe, alors que le troisième soit dans un tout autre groupe différent et ce pour avoir deux clubs, voir plus, dans le dernier carré. Mais avec ce tirage, il se pourrait que deux clubs algériens se qualifient en demi-finale, s'ils prennent la première et la deuxième places. Il serait hasardeux de donner un quelconque pronostic, étant donné que les trois clubs partent à chances égales, même si le champion sortant, l'ES Sétif aura un ascendant psychologique par rapport aux autres formations après avoir acquis une certaine expérience dans cette compétition prestigieuse du Continent noir. Une chose est sûre, les trois clubs algériens se donneront à fond pour tenter de confirmer leur statut mais aussi prouver qu'ils méritent d'être, en compagnie des grands d'Afrique, dans cette phase des poules où tout reste possible, étant donné qu'il s'agira de gérer un mini-championnat



Sétifiens et Usmistes joueront la qualification au dernier carré

PH. > DR.

entre eux et où les clubs qui débuteraient mal, par exemple, pourraient revenir en force ensuite et se refaire une santé. A noter que le deuxième groupe est constitué des formations de Smouha (Egypte), MA Tétouan (Maroc), TP Mazembe (RD Congo) et Al Hilal (Soudan).

La première journée est prévue le 26 juin prochain, soit à la fin du championnat national, ce qui fait que nos clubs devraient sacrifier cette saison les vacances pour se concentrer sur cette compétition continentale.

A. M.

Résultats du tirage au sort

Poule A

- 1- Smouha (Egypte)
- 2- MA Tétouan (Maroc)
- 3- TP Mazembe (RD Congo)
- 4- Al Hilal (Soudan)

Poule B

- 1- ES Sétif (Algérie)
- 2- USM Alger (Algérie)
- 3- El Merrikh (Soudan)
- 4- MC El Eulma (Algérie)

EN Olympique Shurmann satisfait

L'entraîneur de la sélection algérienne des moins de 23 ans (U-23) André Pierre Shurmann, s'est dit satisfait de la progression de ses joueurs qui ont bouclé dimanche un nouveau stage à Alger dans le cadre de leurs préparatifs en vue des éliminatoires du championnat d'Afrique des nations CAN-2015. «A mon arrivée en sélection, il y avait seulement deux joueurs qui étaient utilisés dans leurs équipes premières respectives, alors que maintenant ils sont au moins 13 à être utilisés en Ligue 1», a déclaré le technicien suisse à l'issue du match amical face à la JS Kabylie (2-2) dimanche au stade du 20-août à Alger. Néanmoins, Shurmann, en poste depuis septembre dernier, reste persuadé que "beaucoup de travail reste à faire", pour atteindre l'objectif tracé qu'est la qualification aux jeux olympiques 2016

prévu à Rio De Janeiro (Brésil). Mais pour ce faire, il faudra se classer parmi les trois premiers lors du prochain championnat d'Afrique programmé en fin d'année en cours au Sénégal. Un tournoi auquel les Verts participent s'ils passent le troisième tour des éliminatoires. Exemptés des deux premières étapes, ils seront confrontés au vainqueur de la double confrontation entre le Sierra Leone et le Cameroun. Les matchs aller du troisième tour se joueront entre le 17 et 19 juillet, alors que la seconde manche est prévue entre les 31 juillet et 2 août. Shunter a souligné, en outre, l'importance d'une "bonne préparation" pour aborder dans les meilleures conditions le dernier tour des éliminatoires, reconnaissant la difficulté de la mission des siens. «Le fait que notre qualification se jouera sur deux matchs seulement, rend la mis-

sion très complexe où l'erreur ne sera pas permise», a-t-il prévenu. Les protégés de Shunter seront de nouveau regroupés à la mi-mai, avec au menu un match amical contre le Soudan prévu pour le 18 à Alger. Un autre stage est programmé en Suisse «après la fin des championnats et une période de repos», selon la Fédération algérienne de football (FAF). Interrogé sur la possibilité de faire appel à des joueurs évoluant en Europe, l'entraîneur national n'a pas voulu s'exprimer sur ce sujet, alors que dans l'entourage de la FAF l'on évoque un intérêt pour certains éléments actives dans le vieux continent. Le défenseur central de Liesse (Belgique), Amir Remy Benjamin, est le seul joueur n'exerçant pas en championnat d'Algérie et qui a déjà pris part jusque là à un stage de la sélection U23 en fin de mars dernier.

Boxe/Mondiaux féminins-2015 (cadettes-juniors)

La sélection algérienne en préparation en France

La sélection algérienne de boxe (cadettes-juniors) effectuée du 1 au 8 mai un stage précompétitif à Bourges (France) en prévision des Championnats du monde prévus du 14 au 24 mai à Taipei (Taïwan), a-t-on appris lundi auprès du directeur technique national (DTN) Mourad Meziane. Sous la houlette des entraîneurs nationaux, Slimane Bennour et Ahmed Kouidri, six pugilistes algériennes (5 juniors et 1 cadette) prennent part à ce stage en commun avec les selections française et italienne. Cette étape préparatoire constitue «une bonne opportunité pour

les boxeuses algériennes afin de peaufiner leur préparation aux championnats du monde, Les sparring partners de haut niveau permettront à nos filles d'accroître leur volume compétitif et parfaire l'aspect technico-tactique», a déclaré le DTN. Avant le rendez-vous de Bourges, la sélection nationale avait effectué un stage de préparation du 24 au 30 avril au centre sportif de Souidania (Alger). En prévision de cette échéance mondiale, l'équipe algérienne avait pris part également, au tournoi international Ivano-Frankovsk d'Ukraine (25-29 décembre 2014) où elle

avait obtenu trois médailles d'or et trois en argent. Pour sa première participation aux Mondiaux cadettes-juniors, organisés à Albena (Bulgarie)/20-29 sept 2013), la boxe féminine algérienne avait réalisé une belle prestation, puisque cinq des six pugilistes engagées avaient décroché, chacune dans sa catégorie, une 5<sup>e</sup> place. Quelque 441 boxeuses de 45 pays dont l'Algérie, sont engagées à la troisième édition des prochains mondiaux, selon le site de l'Association internationale de boxe (AIBA). Réservées aux boxeuses nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 31 décembre 2000,

les championnats du monde «cadettes» se déroulent en 13 catégories (44-46 kg, 48 kg, 50 kg, 52 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 63 kg, 66 kg, 70 kg, 75 kg, 80 kg et +80 kg). Le combat dans cette catégorie se dispute en 3 rounds de deux minutes. Quant aux Championnats du monde juniors (filles), ils sont réservés aux boxeuses nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 1998. Ils concernent 10 catégories du poids : 45-48 kg, 51 kg, 54 kg, 57 kg, 60 kg, 64 kg, 69 kg, 75 kg, 81 kg et +81 kg. Le combat dans cette catégorie se déroule en 4 rounds de deux minutes.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## Criminalité

### Des réseaux de faussaires démantelés par la police

LES SERVICES de la Sûreté nationale ont saisi durant le premier trimestre de l'année en cours à travers le territoire national, 25 millions DA, 550 euros, 800 dollars et 10 000 dinars tunisiens en faux billets.

Au total, 167 affaires relatives à la fausse monnaie ont été enregistrées et 103 personnes impliquées dans ces affaires ont été arrêtées durant cette même période, indique mardi un communiqué de la direction généra-

le de la Sûreté nationale (DGSN). Les faux billets saisis, au nombre de 27 588, ont été analysés au niveau du laboratoire central de la police scientifique, ajoute la même source.

La DGSN a rappelé que les services de sûreté «ont mobilisé tous les moyens humains et technologiques dans le souci de garantir la sécurité des citoyens et de leurs biens et de préserver l'économie nationale.»

Dahmane G.

## Spécialisée dans le vol de câbles en cuivre

### La gendarmerie d'El Harrach intercepte une bande de malfaiteurs

LES SERVICES de la gendarmerie d'El Harrach ont intercepté le mois d'avril dernier sept individus relevant dans leur majorité de la société Câbleries télécommunication d'Algérie (CATEL) de Oued Smar pour vol de quatre rouleaux de cuivre pesant 16 tonnes d'une valeur de 4 milliards de centimes, a appris l'APS mardi auprès de ces services.

Les faits remontent au 27 avril dernier lorsque le responsable de la société s'est présenté à la brigade de la Gendarmerie nationale de Oued Smar pour déposer une plainte contre x concernant ce vol. Après enquê-

te, les services de la Gendarmerie nationale ont pu remonter la piste vers les sept auteurs du vol dont cinq sont des employés de la société.

Les auteurs du vol ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal d'El Harrach qui a ordonné la mise en détention préventive de six d'entre eux pour association de malfaiteurs, vol qualifié, abus de confiance et dissimulation de pièces volées.

Les quatre rouleaux de câbles volés ont été récupérés, précise la même source.

(APS)

## L'émir de la seriate de Djerrah condamné à 5 ans de réclusion criminelle

### Handicapé, l'accusé s'est présenté à l'audience sur un fauteuil roulant

HOCINE, l'émir de la seriate de Djerrah de la katibet El Arkam qui écupe la région de Thénia, Beni-Amrane, Ammal a été condamné à 5 ans de réclusion criminelle par le tribunal criminel, près la cour de Boumerdès. «Adhésion et appartenance à groupe terroriste armé, homicide volontaire avec préméditation, pose de bombes sur la voie publique créant panique et angoisse parmi la population, destruction de biens d'autrui et de structures publiques», tels sont les chefs d'accusation dont il est poursuivi. L'accusé, s'est présenté à la barre sur un fauteuil roulant. Handicapé à 100%, il a du mal à prononcer le moindre mot. La raison pour laquelle la défense s'est chargée de répondre aux questions du président du tribunal.

Selon l'arrêt de renvoi, l'émir Hocine est né en 1976 et originaire de Beni-Amrane. Il a gagné les maquis en 1998 en s'affiliant à la katibet El Arkam du groupe salafiste pour la prédication et le

combat (GSPC). Il a participé à plusieurs attentats terroristes contre les forces de forces de sécurité et la pose de bombes sur la voie publique.

Parmi les attentats celui contre un groupe qui assurait la sécurité d'une équipe de la télévision qui était en reportage dans la commune de Khemis El Khechna. Après plusieurs années, il a été blessé dans une embuscade tendue par les forces de l'ANP. Atteint d'une maladie chronique grave et une paralysie d'une partie de son corps, ses acolytes ont été contraints à l'abandonner devant la porte de la maison familiale à Beni-Khelifa sur les hauteurs du chef lieu communal Beni-Amrane jusqu'au moment où sa mère l'a découvert dans un état lamentable.

Quant à son frère, il a alerté les services de sécurité qui l'ont, aussitôt pris en charge avant de l'évacuer dans un centre hospitalier pour des soins.

A. K.

Dans certains pays les femmes sont encore au stade moyenâgeux



Djalou@hotmail.com

## Lutte contre la drogue

### Les opérations de saisie se multiplient

■ Le ministère de la Défense nationale a indiqué dans un communiqué qu'une quantité de dix quintaux et demi de kif traité a été saisie par les éléments de l'Armée nationale populaire lundi dernier à Tindouf. Dans le même jour, des éléments des garde-frontières de Maghnia et de Bab El Assa, relevant du secteur opérationnel de Tlemcen, ont procédé à la saisie de 319.45 kg de la même substance.

Par Hani Tiouane

Au sud du pays, l'intervention a eu lieu suite à une embuscade dirigée par les services de l'armée, entrant dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé.

Quant à l'Ouest, une information s'est répandue faisant état, d'une quantité de kif traité qui demeurait cachée à l'intérieur d'un champ au village de Sidi Mechhour dans la ville de Maghnia, chose qui a conduit les éléments de la Sûreté de la daïra à se rendre vite sur les lieux.

Ils ont, en effet, eu recours à un ratissage qui a abouti à la découverte de la quantité sus-

pecte. Les différents services engagés dans la lutte contre la drogue soulignent souvent que ces actions répétitives menées quotidiennement sont dues à l'ampleur que prend le fléau de la drogue. Ils affirment en outre, que la région Ouest est la plus touchée et cependant elle nécessite davantage des renforts sécuritaires.

Comme l'a précisé le MDN, la plupart des quantités de kif traité introduites en Algérie sont de provenance marocaine.

L'élément algérien est très actif dans ce trafic et le travail fourni jusqu'à présent s'avère efficace. Tout en reconnaissant les engagements pris par l'Etat et les actions exécutées courageusement par tous les corps

relevant de la sécurité, ayant comme intérêt général, la lutte contre toute forme de drogue, le commerce de stupéfiants reste une menace inquiétante dans la société algérienne.

Outre la question de mettre fin aux arrivées quotidiennes de kif sur le sol algérien, il est aussi question de savoir pourquoi autant de monde s'y implique, notamment la classe juvénile.

Les saisies initiées par les forces armées rappellent, encore une fois, la nécessité de mobiliser le citoyen pour qu'il contribue à l'éradication d'une contagion qui déstabilise l'équilibre de la société algérienne.

H. T.

## Akbou

### Les travailleurs d'Alcovel en colère

LES TRAVAILLEURS de l'Algérienne des cotonnades et velours (Alcovel) d'Akbou sont très excédés. Hier, matin à 8h, ils ont fermé le portail de leur unité et ont observé un rassemblement de protestation. Au menu de cette action des revendications d'ordre pécunier. Les mécontents exigent le versement du salaire du mois d'avril et la deuxième moitié du salaire du mois de février dernier. Selon le secrétaire général de la section syndicale de l'unité, Mouloud Medjokoune, nous avons fait ce qu'il fallait faire en saisissant notre direction et la direction générale Texalg basée à Alger sur le mécontentement des travailleurs, mais aujourd'hui, ils sont très en colère au point où la situation nous dépasse», soutient Medjokoune. Le directeur de l'industrie et des mines qui a appris la fronde qui prévalait au sein d'Alcovel a fait le déplacement à Akbou pour tenter de trouver une issue au problème. Une réunion a été convoquée avec le directeur de l'unité et les délégués syndicaux dans l'après-midi où des engagements ont été donnés pour la prise en charge des revendications des employés. Il y a lieu de rappeler que les comptes bancaires

de l'entreprise ont été bloqués depuis 2013 par les contributions et la Cnas. Car Alcovel est redevable de sommes colossales envers ces organismes ainsi que la mutuelle, MJTP et la SDE ex-Sonelgaz. Elle est confrontée à un déficit de quelque chose comme 43 milliards de centimes sous forme de dettes. Ainsi, les contributions détiennent sur l'unité 17 milliards de centimes, la Cnas 20 milliards de centimes, la mutuelle 45 millions de centimes environ et la Sonelgaz près de 800 millions de centimes, MJTP 500 millions de centimes. L'entreprise qui a adopté un plan de sauvetage de 153 milliards de centimes et qui a touché plusieurs volets comme la mise à niveau, la formation du personnel et la modernisation des équipements commence à faire de bons chiffres d'affaires selon des travailleurs. Seulement, les chèques de l'unité sont encaissés par la Direction générale Texalg d'Hussein Dey. Donc, «c'est à celle-ci qu'incombe la responsabilité de payer les travailleurs à temps, car la situation dépasse notre directeur», nous dit un employé.

Hocine Cherfa